



DEMANDE DE CHANGEMENT DE REGIME 2020/2021

La demande de changement de régime doit être transmise au service Intendance au minimum avant la fin du trimestre, pour être prise en compte au début du trimestre suivant.
Les demandes de changement de régime en cours de trimestre ne sont possibles que pour des motifs exceptionnels et appréciés par le Chef d'Etablissement.

Elève:

Nom :

Prénom :

Classe :

Régime actuel : Interne

Demi-pensionnaire - forfait 5 jours

Demi-pensionnaire – forfait 4 jours

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi (entourer les 4 jours choisis)

Demi-pensionnaire – forfait 3 jours

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi (entourer les 3 jours choisis)

Externe

Responsable financier de l'élève : *(destinataire de l'ensemble des documents de nature financière)*

Nom :

Prénom :

Demande le changement de régime suivant :

Changement de régime à compter du :

Interne

Demi-pensionnaire - forfait 5 jours

Demi-pensionnaire – forfait 4 jours

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi (entourer les 4 jours choisis)

Demi-pensionnaire – forfait 3 jours

Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi (entourer les 3 jours choisis)

Externe

Motif :

.....
.....

Date :

Signature du responsable financier

Signature de l'élève ou de l'étudiant majeur

Dans le cas d'une modification du forfait demi-pensionnaire ou d'internat, merci de compléter et signer de nouveau le mandat de prélèvement au verso. →

